

ANNEXE 2 : Diagnostic touristique du territoire (extrait du diagnostic général réalisé dans le cadre de l'élaboration du PLUI)

Extrait du sommaire :

5. ACTIVITES ECONOMIQUES	105
5.1. LES DYNAMIQUES EN MATIERE D'EMPLOIS	105
5.1.1. UN BASSIN DE VIE STRUCTURE AUTOUR DU POLE D'EMPLOIS DE SAINT-FLOUR	105
5.1.2. DES MOBILITES DOMICILE-TRAVAIL INTERNES AU TERRITOIRE TRES IMPORTANTES	108
5.2. LES FILIERES D'EXCELLENCE	112
5.2.1. L'AGRO-ALIMENTAIRE	112
5.2.2. LES SAVOIR-FAIRE ET LES METIERS DE LA PIERRE	114
5.2.3. LE BOIS, UNE RESSOURCE LOCALE A FORT POTENTIEL	114
5.3. LE MAILLAGE COMMERCIAL ET DE SERVICES	115
5.3.1. DES COMMERCE ET SERVICES DOMINES PAR L'ALIMENTAIRE, L'HEBERGEMENT ET LA RESTAURATION	115
5.3.2. UNE OFFRE COMMERCIALE ET DE SERVICES STRUCTUREE AUTOUR DE 8 POLES	117
5.3.3. DES INITIATIVES EN FAVEUR DU MAINTIEN DE L'OFFRE COMMERCIALE, ARTISANALE ET DE SERVICES	123
5.4. LES ESPACES D'ACTIVITES	124
5.4.1. DES ZONES D'ACTIVITES INTERCOMMUNALES LOCALISEES DANS LE POLE URBAIN ET LES POLES RELAIS	124
5.4.2. D'AUTRES ESPACES D'ACTIVITES COMMUNAUX DISSEMINES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE	129
5.5. LES DYNAMIQUES TOURISTIQUES	130
5.5.1. UNE ORGANISATION TOURISTIQUE STRUCTUREE AUTOUR DE L'OT INTERCOMMUNAL « PAYS DE SAINT-FLOUR »	130
5.5.2. UNE OFFRE D'ACTIVITES TOURISTIQUES ET DE LOISIRS TRES DIVERSIFIEE	131
5.5.3. UNE OFFRE D'HEBERGEMENT MARCHAND HETEROGENE	138
5.6. SYNTHESE DES DYNAMIQUES ECONOMIQUES	141
5.6.1. MISE EN REGARD AVEC LES ORIENTATIONS DU SCOT	141
5.6.2. PRINCIPALES CARACTERISTIQUES ET ENJEUX	142

5.5. Les dynamiques touristiques

NB : Les données chiffrées et les photographies du volet touristique proviennent de l'Office du Tourisme Pays de Saint-Flour et/ou de Saint-Flour Communauté.

Les Pays de Saint-Flour constituent une destination touristique privilégiée pour les adeptes « *du tourisme vert* », facilement accessible par l'A75. Présentant un niveau satisfaisant d'offres et de services touristiques diversifiés, **Saint-Flour Communauté se distingue par la richesse de son patrimoine naturel et culturel**, vecteurs d'images et de notoriété (viaduc de Garabit et les gorges de la Truyère, l'Aubrac, Saint-Flour, le Massif Cantalien...), **et des ressources touristiques identitaires variées** (Pays d'art & d'histoire, thermalisme, station et Pôle de pleine nature, évènementiel, terroir et gastronomie...).

Une partie des communes de Saint-Flour Communauté appartient, à l'ouest, au **Parc Naturel Régional (PNR) des Volcans d'Auvergne**, et au sud, à celui de **l'Aubrac** depuis 2018. Ces paysages naturels classés font de Saint-Flour Communauté un site privilégié pour les activités de pleine nature tout au long de l'année. Les structures administratives des deux parcs mettent en valeur dans leur charte respective la notion d'écotourisme, telle que définie dans la Charte européenne du Tourisme Durable. Grâce au lien qu'elles entretiennent avec l'Office de Tourisme Intercommunal, ce sont toutes les communes de Saint-Flour Communauté qui sont encouragées à s'engager dans une démarche de développement durable sur leur territoire.

5.5.1. Une organisation touristique structurée autour de l'OT intercommunal « Pays de Saint-Flour »

La compétence « Tourisme » est portée par Saint-Flour Communauté qui l'a déléguée à l'**Office de tourisme Intercommunal « Pays de Saint-Flour »** sous forme d'**Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC)**.

L'office de tourisme (OT) des Pays de Saint-Flour s'étend sur l'ensemble du territoire de Saint-Flour Communauté. Classé catégorie II en 2015, il a fusionné en 2017 avec l'OT Caldaguès-Aubrac pour devenir l'**office de tourisme intercommunal (OTI) des Pays de Saint-Flour**. L'OTI est présent dans six communes du territoire. **Deux bureaux sont installés sur la commune de Saint-Flour dont le siège administratif se situe au cœur de la ville historique**, dans l'ancien Hôtel de ville/Caisse d'Épargne qui va accueillir la Maison de l'Habitat. **Cinq autres points d'information maillent le territoire communautaire à Chaudes-Aigues, Neuvéglise, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride et Saint-Urcize.**



Source : Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour

L'Office de tourisme accueille 55 000 visiteurs par an jusqu'à 15 nationalités différentes. **La clientèle touristique touchée reste toutefois en grande majorité française (90%)**. Les couples ou les familles visitent le territoire sur des séjours courts (seulement 6% de séjours longs). La politique du Comité Départemental du Tourisme (CDT) vise particulièrement à développer l'accueil des jeunes et des familles à travers des « expériences nature ».

L'OTI **accueille et conseille les touristes** sur leur territoire mais ils ont également un rôle de **porteur de projet** ; elle possède une « ingénierie de projet » en son sein qui lui permet de porter plusieurs projets tels que « *Montagne 4 saisons – Massif Cantalien* », d'appuyer l'appel à projets Plan Thermal (candidature retenue fin 2017) ou encore la valorisation des sentiers de randonnées et la certification « Qualité tourisme ».



Les habitudes des voyageurs et leur mode de consommation ont été modifiés par le développement du numérique. Pour s’adapter à cette nouvelle demande, l’OTI a également développé son rôle de **promotion du territoire** sur place mais également au-delà de ses frontières, par l’outil numérique et l’édition de guides, entre-autres. L’OTI **coordonne également les acteurs touristiques** pour une meilleure qualité et cohérence de leur offre. Il **commercialise certains produits**, notamment pour les groupes, les séminaires et les congrès, il **programme les animations**...

5.5.2. Une offre d’activités touristiques et de loisirs très diversifiée

Au carrefour du Cantal, de l’Aveyron et de la Lozère, Saint-Flour Communauté renferme une mosaïque de paysages et une richesse patrimoniale exceptionnelle.

On peut considérer que le territoire est structuré autour de 4 pôles touristiques majeurs : le **massif Cantalien** et sa station 4 saisons de Prat de Bouc, **Saint-Flour et ses environs** reconnus pour leurs richesses patrimoniales et culturelles, **les gorges de la Truyère**, en cours de classement comme Site Classé par l’Etat, et le **plateau de l’Aubrac**, apprécié autant pour ses grands espaces que pour ses activités nordiques.

Les ressources naturelles et patrimoniales de la Communauté de communes de Saint-Flour sont variées et offrent une gamme d’activités touristiques très large : paysages emblématiques, activités de pleine nature, thermalisme, Pays d’art et d’histoire, terroir et gastronomie... **L’écotourisme**, **l’aventure** et le **tourisme gourmand** sont trois exemples parmi les 7 nouvelles attentes des vacanciers, identifiées par le Projet de Territoire Développement Durable, qui peuvent être satisfaites sur le territoire.



Les nouvelles attentes des voyageurs (source : PTDD Est Cantal)

⇒ Un tourisme vert marqué par une multitude d’activités de pleine nature

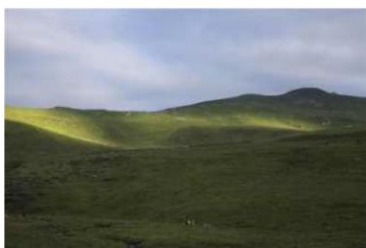
- **Le volcanisme, support des grands sites touristiques**

Les volcans du massif Cantalien sont les plus vieux d’Europe. On retrouve leur empreinte sur l’ensemble de Saint-Flour Communauté :

- Le Parc Naturel Régional (PNR) des Volcans d’Auvergne à l’Ouest du territoire accueille notamment le Plomb du Cantal, point culminant du massif Cantalien (1855m). Le Col de Prat de Bouc (1392m), situé sur la frange Ouest du Territoire (Paulhac), est un site à la biodiversité remarquable, carrefour du tourisme, de la nature sauvage et de l’agriculture de montagne.
- Les eaux thermales de Chaudes-Aigues, au cœur des activités touristiques de la ville, rappellent également la formation volcanique du territoire.



- Les Orgues basaltiques de la commune de Saint-Flour sont un autre exemple de la richesse géologique de la région.



Plomb du Cantal, point culminant du massif Cantalien



Geothermia, musée de Chaudes-Aigues sur la géothermie



Orgues basaltiques de la commune de Saint-Flour

- L'itinérance douce

On recense de nombreux chemins de randonnées sur Saint-Flour Communauté.

Les randonnées itinérantes se concentrent au Nord. La **Grande Randonnée (GR4)** permet de parcourir à pied quelques 50 Km, traversant d'Est en Ouest Saint-Flour Communauté. Au départ de Prat-de-Bouc, il est possible de rejoindre le **GR400 (Tour du Volcan Cantalien)**, et le **GR465 Monts du Cantal-Vallée du Lot** qui permettent notamment de rejoindre Murat et le Puy-Mary (1783m).

Des boucles de 2 à 4 jours de **Grandes Randonnées de Pays (GRP)** sont aussi possibles autour de Saint-Flour, de Ruynes-en-Margeride et de Saint-Urcize pour une randonnée d'une centaine de kilomètres.

Des départs de sentiers de plus petites tailles et de tous niveaux maillent également l'ensemble du territoire pour aller à la rencontre du patrimoine naturel et culturel.

Notons que ces chemins de grandes randonnées **représentent 40 %** des sentiers classés du département.

La pratique du vélo (VTT et cyclo) est également à l'honneur.

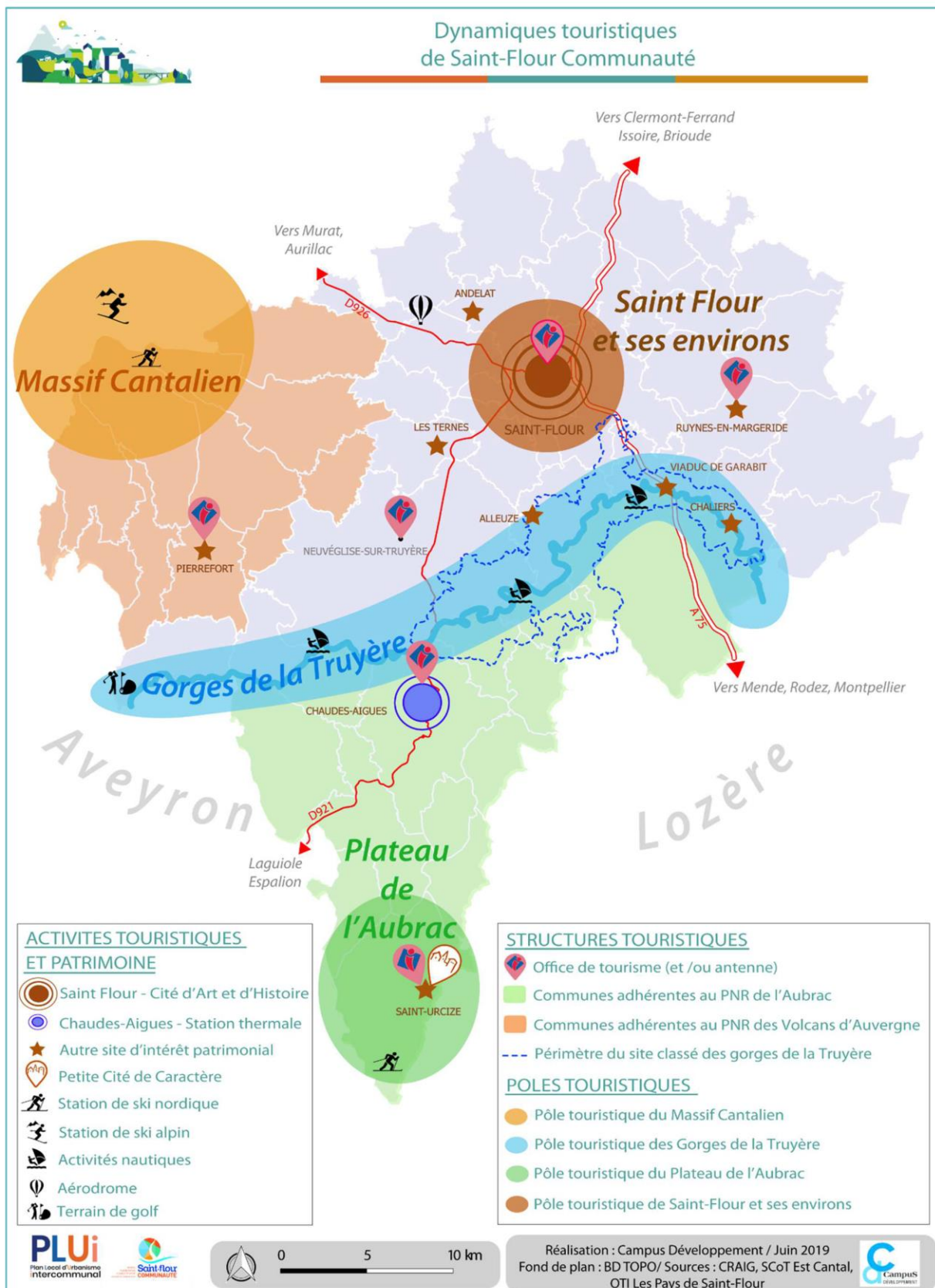
Le territoire est traversé par la **Grande Traversée du Massif Central VTT** et le **Grand Tour Saint-Flour Horizons Volcaniques** avec 57 kms et 171 kms balisés. De plus, 700 kms de **sentiers VTT labélisés FFC** maillent le territoire. Ces circuits d'itinérance ont récemment été requalifiés en partenariat avec l'office du tourisme pour une meilleure attractivité touristique.

Saint-Flour Communauté compte aussi des circuits cycloportifs identifiés dans le cadre de la « **Romain Bardet Expérience** », qui seront complétés par un **espace cycloport FFC**.



Carte des sentiers de grande randonnée et des départs de petites randonnées sur le territoire du SYTEC (Source : PTDD)





Les activités volcaniques ont façonné les paysages de Saint-Flour Communauté et ont formé de vastes plateaux d'altitude, propices aux **activités nordiques de montagne** qui se structurent autour de **2 pôles** :

▪ **Le pôle d'activités de pleine nature 4 saisons de Prat de Bouc Haute Planèze (1392m)**

Point d'accueil principal du territoire en hiver, il propose un ensemble d'activités nordiques (ski de fond, ski de randonnée, raquettes, ...) qui complète l'offre d'activité du domaine alpin du Lioran.

Adossées au Plomb du Cantal (1855m), des remontées mécaniques permettent une liaison à ski vers la station du Lioran, premier domaine skiable du Massif Central. Situé à la fois sur Saint-Flour Communauté et Hautes-Terres Communauté, la gestion du domaine nordique est assurée par Saint-Flour Communauté.

En 2017-2018, le bon enneigement de la station a permis une ouverture sur 90 jours et la vente de 7434 forfaits. 7 pistes de ski de fond, 3 sentiers de raquettes, des pistes de luge et des itinéraires piétons damés complètent l'offre d'activités hivernales sur Prat-de-Bouc, adaptés à différents niveaux de pratique et offrant un panel large de paysages (sous-bois, panoramas des Monts du Cantal, burons traditionnels...).



Buron de Prat du Bouc, Plomb du Cantal



Figure 1 : Plan de la station du Lioran (source : <https://www.lelioran.com/plans.html>, consulté le 06/06/2019)

Saint-Flour Communauté, en collaboration avec ses territoires voisins (Hautes Terres communauté, Communauté de Commune Cère et Goul en Carladès, le Syndicat mixte Garabit-Grandval et la SAEM du Lioran), **fait partie des structures lauréates de l'appel à Manifestation d'intérêt régional « Territoires de montagne 4 saisons » sur le Massif Cantalien**. Ce dispositif, porté par l'Agence Locale de Tourisme (ALT) Massif cantalien, va permettre de développer l'activité touristique de l'ensemble du massif grâce à des financements régionaux.

La station de Prat-du-Bouc propose d'ores et déjà à sa clientèle des activités toute l'année : en été, les randonneurs à pied, à cheval ou en VTT peuvent apercevoir les troupeaux en estives et la faune et flore de montagne.



En mai 2019, a **débuté la construction d'un nouveau bâtiment d'accueil visant à renforcer l'attractivité du site**. Il sera composé de locaux techniques et d'exploitation pour la zone nordique, d'une salle hors sac avec vestiaires et toilettes, d'un espace accueil-billetterie et d'un espace commercial.

- **Le site de pleine nature de Saint-Urcize (1200m).**

Sur le plateau de l'Aubrac, aux limites du Gévaudan et du Rouergue, de nombreuses **activités nordiques** sont possibles en hiver : 35km de pistes de ski de fond damées et balisées, 6 pistes de ski alpin, 4 sentiers de raquettes, espace luge ou promenade en chien de traîneau...

En été, on peut découvrir la station à travers des randonnées pédestres, cyclistes, équestres ou encore en trottinette et vélo électrique.

En partenariat avec les autres stations du plateau de l'Aubrac (Brameloup, Laguiole, Bonnetcombe, Le Fer à Cheval), et sous l'impulsion du PNR Aubrac,

la station de Saint-Urcize, identifiée comme pôle nordique, a intégré le

collectif « Aubrac 4 saisons » pour diversifier son activité face à l'enneigement incertain dans l'avenir. Dans ce cadre, **Saint-Flour Communauté, en collaboration avec le PNR Aubrac, a débuté une réflexion pour délocaliser le bâtiment d'accueil, actuellement à 1260m d'altitude, pour le rapprocher du « Pas de Mathieu » (1350m d'altitude)**. Ce nouvel emplacement permettrait un meilleur accueil du public et un accès direct aux pistes.



Saint-Urcize, station familiale

- **La baignade et les activités nautiques dans la les Gorges et Vallée ennoyées de la Truyère Garabit-Grandval.**

Traversée d'est en ouest par la **Truyère** et ses **gorges**, paysages grandioses et sauvages, **Saint-Flour Communauté développe ses activités de pleine nature autour de** la vallée de la Truyère à travers la baignade et les activités nautiques. Entre 1934 et 1962, l'Homme y a implanté trois barrages hydroélectriques le long de son cours sur le territoire. Les trois lacs artificiels de retenue d'eau formés par ces barrages (**Garabit-Grandval, Lanau et Sarrans**), et les gorges de la Truyère proposent une multitude d'activités touristiques autour de l'eau, bien différentes des offres du reste du territoire : baignade, pêche, canyoning, bases nautiques... peuvent se pratiquer au cœur d'un site naturel remarquable.



Gorges de la Truyère

Saint-Flour Communauté, le syndicat mixte Garabit Grandval et EDF HYDRO ont signé une convention 2019/2023 pour développer l'offre touristique dans la vallée, notamment à travers la Route de l'Énergie.

Concernant les Gorges de la Truyère, les services patrimoniaux du Pays d'art et d'histoire de Saint-Flour Communauté et de l'Ecomusée de Margeride ainsi que la Diffusion du spectacle vivant, service du Conservatoire organisateur de la Saison culturelle de la collectivité, et l'Office de Tourisme des Pays de Saint-Flour sont engagés dans **la valorisation, la promotion du site, et contribuent par la médiation au rayonnement de l'action culturelle communautaire en territoire.**

La vallée de la Truyère et son site patrimonial emblématique, le **viaduc de Garabit**, ont d'ailleurs attiré l'attention de l'Etat et **font aujourd'hui l'objet d'une démarche de labélisation Site Classé puis à long terme Grand Site national. Saint-Flour Communauté fait également partie des 141 « territoires d'industrie »¹¹. L'une des fiches actions proposée par Saint-Flour Communauté tend à développer la médiation en matière de tourisme industriel, en lien avec EDF HYDRO et le PNR de l'Aubrac.**

¹¹ Les « Territoires d'industrie » sont des intercommunalités ou des groupes d'intercommunalités – situés dans les campagnes, les espaces périurbains, les villes petites et moyennes – qui présentent une forte identité et un savoir-faire industriels et où l'ensemble des acteurs, notamment les entreprises et les collectivités territoriales, sont mobilisés pour le développement de l'industrie. Lancé par le Premier ministre à l'occasion du Conseil national de l'industrie le 22 novembre 2018, le programme « Territoires d'Industrie » bénéficie à 141 territoires vers lesquels plus de 1,3 milliards d'euros sont orientés prioritairement.

- Les activités sportives

Pour compléter son offre touristique de plein nature, de nombreuses autres activités sportives extérieures sont également disponibles : Escalade et via ferrata, tyroliennes, sports motorisés, sports aériens, golf, tir à l'arc... Elles permettent des expériences très diversifiées, pour tous niveaux dans des environnements uniques (vol en montgolfière avec les oies, escalade du calvaire de Recoux...).



En lien avec les centres d'hébergements du territoire (Chantarisa à Coltines, les Aygues à Ruynes-en-Margeride), Saint-Flour Communauté a développé des sites de pratiques d'activités de pleine nature : accrobranche, bikepark, parcours d'orientation, centres équestres, ...

Vol en montgolfière avec des Bernaches

⇒ Saint-Flour Communauté et le patrimoine

- Le patrimoine bâti

➤ A la croisée des chemins de la Margeride, des Monts du Cantal et des gorges de la Truyère, la **cité médiévale de Saint-Flour** retrace un pan de l'histoire de la région. Ses remparts volcaniques défendent les nombreux édifices prestigieux du cœur historique de la ville, qui lui ont valu le titre de « capitale religieuse de la Haute-Auvergne ». Labélisé « **Pays d'art et d'histoire** » en 2005, le Pays de Saint-Flour (14 communes membres de la Communauté de communes en 2004) est le seul territoire du Cantal à porter cette distinction parmi 196 autres villes et pays d'art et d'histoire de France. Après 10 ans d'actions, **une démarche de renouvellement et d'élargissement de ce label sera examinée par le Ministère de la Culture en novembre 2019**, selon deux phases d'extension :

1^{ère} phase d'extension proposée en 2019 pour :

- les communes qui se sont rattachées progressivement à la collectivité à savoir Villedieu, Les Ternes, Cussac ;
- l'ex Communauté de communes de la Margeride à savoir les communes de Soulages, Védrières-Saint-Loup, Vabres, Ruynes-en-Margeride, Clavières, Chaliers, Lorcières, Val d'Arcomie ;
- l'ex Communauté de communes de la Planèze à savoir les communes de Rézentières, Talizat, Andelat, Coltines, Ussel, Valuégols ;
- la nouvelle commune de Neuvéglise-sur-Truyère ;

2^{ème} phase d'extension proposée sur les périmètres de :

- l'ex Communauté de communes du Pays de Pierrefort-Neuvéglise ;
- l'ex Communauté de communes du Caldaguès-Aubrac.



Saint-Flour, pays d'art et d'histoire et le label (Source : Pays de Saint-Flour, Ministère de la Culture)

Les ruines des anciennes fortifications de Saint-Urcize et son patrimoine ecclésiastique attestent également de l'importance de la région au Moyen-âge. La commune porte aujourd'hui le label « Petite Cité de Caractère ».



Eglise romane Saint-Pierre/ Saint Michel, Saint-Urcize

Exemple plus contemporain de la richesse du patrimoine du territoire, le **viaduc de Garabit, œuvre de Gustave Eiffel, symbolise la porte d'entrée de la vallée de la Truyère depuis l'autoroute A75**. Il est à la fois une prouesse technique lors de sa construction, un emblème de l'art moderne et un vecteur touristique majeur pour la Communauté de communes. Le viaduc de Garabit s'inscrit également dans une candidature européenne au patrimoine mondial de l'UNESCO, en parallèle du classement en Site classé des gorges de la Truyère qu'il enjambe.



Viaduc de Garabit

De nombreux villages, châteaux, églises, parcs, musées et autres sites remarquables attestent également de la richesse artistique et patrimoniale de Saint-Flour Communauté sur l'ensemble du territoire.

Les Pays de Saint-Flour présentent également une multitude de **vestiges archéologiques mégalithiques**, témoins des temps anciens, qui surprend tant par sa grandeur que par son état de conservation. Dolmens, nécropoles funéraires et pierres levées y sont les plus concentrés d'Auvergne.



Mégalithe de Saint-Flour Communauté

- Le thermalisme de Chaudes-Aigues

Les eaux **thermales de Chaudes-Aigues**, commune lovée entre Monts du Cantal et plateau de l'Aubrac, sont exploitées depuis plusieurs siècles pour leurs vertus. Parmi 32 sources chaudes, la **source du Par** est le centre de l'attraction avec son eau à 82°C qui la distingue comme source la plus chaude d'Europe. **L'établissement thermal de Caleden** propose encore aujourd'hui des séjours de remise en forme grâce à la notoriété de ses eaux et compte 46 700 entrées par an.



Figure 3 Etablissement thermal Caleden

La commune, soutenue par Saint-Flour Communauté, prévoit d'améliorer encore sa qualité de vie et son identité à travers un « **Plan thermal** ». Ce projet, qui s'inscrit dans une revalorisation régionale de l'identité thermique en Auvergne-Rhône-Alpes, comprend à Chaudes-Aigues la rénovation du centre Caleden, l'amélioration de l'accessibilité PMR, la rénovation de la piscine municipale en 2019 et l'aménagement d'un parc thermal sur un terrain intercommunal au Clos du Moulin à Juéry qui est en cours.

- Les musées

La richesse de la culture régionale se retrouve également dans les **6 musées de la Communauté de communes** : le Musée de la Haute Auvergne et le Musée d'art et d'histoire Alfred-Douët (ces deux derniers étant Musées de France), l'Ecomusée de Margeride (3 sites Musée de France), le Musée municipal de la Géothermie à Chaudes-Aigues, les Musées associatifs de la résistance d'Anterrieux et de l'Agriculture à Coltines.



Le patrimoine culinaire

Tripoux de Saint-Flour, lentilles blondes de la Planèze, 5 AOP fromagères (Cantal, Salers, Fourme d’Ambert, Bleu d’Auvergne et Laguiole), races de viandes bovines prestigieuses (Salers, Aubrac) et élevage extensif, thé d’Aubrac, miel du Cantal... **Les produits du terroir sont nombreux et les filières touristiques commencent à se développer pour mettre en valeur le fruit de cette agriculture locale et dynamique.** Le SCoT encourage fortement la création d’une offre agro-touristique, « *levier de promotion* » des produits locaux, à travers par exemple les visites de fermes, la diversification des activités agricoles ou encore la labélisation « Slow Food » à l’image de la lentille blonde.



Lentille Blonde de Saint-Flour, label Rouge, Bio, Slow Food et biodiversité (Source : Pays de Saint-Flour)

⇒ **Les principaux évènements culturels et sportifs**

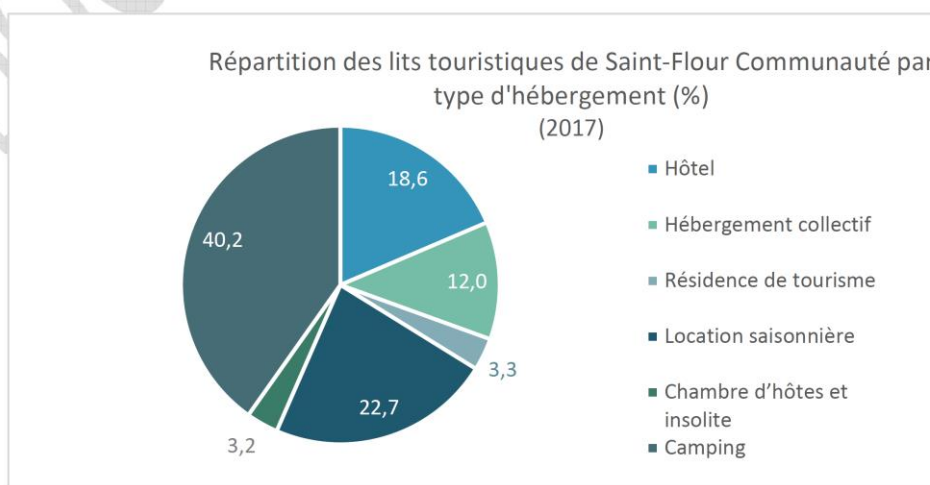
Les grands rendez-vous de Saint-Flour Communauté allient traditions et modernité, culture et sport tout au long de l’année. **Fête des tersons Aubrac** à Pierrefort, **Rand’Aubrac** entre Chaudes-Aigues et Saint-Urcize, **Festival des Hautes Terres** à Saint-Flour, **Foire aux livres** à Ruynes en Margeride, **Fête de la fenaison et du battage** à Orcières, **Festa del País** à Saint-Flour, **Latcen pas ! - Fête des pistes** à Saint-Urcize, **Championnat européen de boules carrées** à Pierrefort, **Etape Sanfloraine** à Saint-Flour, **Tour du Nipalou** à Lorcières ; la Biennale d’art contemporain « chemin d’art »,... Les évènements culturels et sportifs attractifs sont nombreux sur le territoire, et mettent en valeur tous les atouts de Saint-Flour Communauté.

5.5.3. Une offre d’hébergement marchand hétérogène

L’offre en hébergements s’élève à environ **7 600 lits touristiques marchands et 17 000 lits en résidences secondaires**. Elle est dominée par les campings, suivie par les locations saisonnières et les hôtels. L’hébergement collectif, les résidences de tourisme et chambres d’hôtes complètent l’offre avec un nombre de lits plus réduit.

	Hôtel		Hébergement collectif		Résidence de tourisme		Location saisonnière		Chambre d’hôtes et insolite		Camping		Total	
	Structure	Total lits	Structure	Total lits	Structure	Total lits	Structure	Total lits	Structure	Total lits	Structure	Total lits	Structure	Total lits
Saint-Flour Communauté	32	1421	14	916	3	252	345	1738	26	248	19	3077	439	7652
SCoT Est Cantal	54	2300	29	1412	3	252	773	3930	56	506	35	5534	950	13934

Nombre de lits et de structures par types d’hébergement en 2017 (Source : SCoT Est Cantal)



- Le camping

Le camping représente le plus fort pourcentage de lits touristiques de la Communauté de communes avec plus de 40% des lits marchands. 20% de ces campings sont classés 3 ou 4 étoiles.

Les campings sont concentrés majoritairement autour de Saint-Flour, du pôle touristique des gorges de la Truyère et de Chaudes-Aigues.

Le « Flower camping Le Belvédère » à Lanau (Neuvéglise-sur-Truyère) est le seul camping 4 étoiles du territoire, ainsi que le seul camping labélisé « Nattitude », gage d'engagements écoresponsables en Auvergne. Camping privé, avec une localisation unique (panoramas, proche de la Truyère et des sources de Chaudes-Aigues, offre haut de gamme et bien-être...), **il projette aujourd'hui d'élargir son offre avec la création d'Habitations Légères de Loisirs (HLL) haut de gamme en lien avec la base nautique, la piscine et le village vacances.**



Camping Le Belvédère (Source : Pays de Saint-Flour)

Le camping de Saint-Urcize (3 étoiles) propose un cadre authentique et chaleureux à travers une offre de bien-être, de lodges insolites, ouvert toute l'année avec 30 emplacements, 9 chalets et 5 lodges insolites. Il est le seul camping à afficher la charte « Camping Qualité ».



Camping de Saint-Urcize (Source : Pays de Saint-Flour)

Le camping « *Au pré des yourtes* » propose un hébergement insolite sous forme de camping à la ferme, à Neuvéglise-sur-Truyère. A 5km de Lanau (pôle nautique), 11km de Chaudes-Aigues (sources thermales) et 17km de Saint-Flour (ville historique), et en périphérie du PNR des Volcans d'Auvergne, il présente une position centrale pour toutes les activités majeures du territoire.



Camping insolite "Au pré des yourtes" (Source : Pays de Saint-Flour)

Plusieurs autres projets de création ou d'extension de camping sont recensés :

- Pierrefort : projet de camping
- Val d'Arcomie : projet d'hébergement insolite au-dessus de la base nautique et extension du camping
- Saint-Flour : extension de son camping des Orgues et requalification avec l'aménagement de voies douces jusqu'au centre aqualudique.
- Védrières-Saint-Loup : projet de transformation du camping privé en camping municipal
- Lacapelle-Barrès : projet de construction de HLL pour une mise en valeur touristique.

- Hôtels

L'offre hôtelière est concentrée essentiellement sur Saint-Flour, Chaudes-Aigues et à proximité du viaduc de Garabit. Une majorité des établissements est classée (4 établissements 2 étoiles, 3 établissements 3 étoiles et 1 établissement 4 étoiles) et 5 établissements sont distingués pour leur accueil et leur rapport qualité/prix par 2 ou 3 cheminées, label décerné par l'organisme Logis de France.

- Chambres d'hôtes

Saint-Flour communauté compte 28 chambres d'hôtes dont 14 portent des labels de qualité (2 à 4 épis ou 3 à 5 clés) et 2 d'engagement environnemental Nattitude. Bien qu'on remarque une concentration des chambres d'hôtes dans le secteur du viaduc de Garabit et de la Truyère, ainsi qu'à Chaudes-Aigues et Saint-Flour, ce type d'hébergement est présent sur tout le territoire.



- **Meublés et gîtes**

Les locations meublées et gîtes sont très nombreuses et qualitatives : l'office du tourisme recense 144 établissements et 8 gîtes d'étapes dont la grande majorité est distinguée par un label qualité d'accueil et/ou d'engagement environnemental.

Le gîte d'étape de Valuégols est le seul établissement de Saint-Flour Communauté à se distinguer par le label « Gîte Panda », décerné par l'association WWF grâce à sa position au cœur du PNR Volcans d'Auvergne et de par sa proximité au GR4.

Les communes de Chaliers et Saint-Urcize projettent toutes deux de réhabiliter et rénover leurs gîtes communaux. Un projet de réhabilitation d'un gîte d'étape haut de gamme est également à l'étude dans le secteur de Prat de Bouc.

Par ailleurs, l'association Chantarisa a rénové et agrandi ses locaux d'hébergement de groupes et classes découvertes, propriété des communes de Coltines et Ruynes-en-Margeride, avec le soutien financier de Saint-Flour Communauté.



Label Gîte Panda, collaboration entre l'association WWF et les Gîtes de France (Source : Gîtes de France)

- **Aires de Camping-car**

Très prisé par les camping-caristes, **le territoire de Saint-Flour Communauté compte 10 communes équipées d'une aire aménagée** pour les accueillir : Anterrieux, Saint-Georges, Paulhac, Neuvéglise-sur-Truyère, Chaudes-Aigues, Val d'Arcomie, Pierrefort, Védrières-Saint-Loup, Saint-Flour et Ruynes-en-Margeride. La commune de Fridefont a également pour projet de créer une aire afin d'accueillir des camping-cars.

Enfin, **l'offre d'hébergement marchand est complétée par les résidences secondaires, fortement présentes sur le territoire** (3 506 résidences secondaires soit 21,5% du parc de logement), en particulier sur les secteurs les plus touristiques. La période estivale enregistre la plus forte fréquentation, le nombre d'habitants peut être multiplié par 7 grâce aux flux touristiques en cette saison.

Ces résidents secondaires sont de réels ambassadeurs du territoire et contribuent à valoriser le bâti traditionnel existant (rénovation de corps de ferme...).



5.6. Synthèse des dynamiques économiques

5.6.1. Mise en regard avec les orientations du SCoT

ORIENTATION STRATEGIQUE	OBJECTIFS	PRESCRIPTIONS
<p>AXE 1 – UNE ECONOMIE LOCALE, CREATRICE DE VALEURS AJOUTEES, QUI VISE L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Consolider et développer les filières et les savoir-faire - Renforcer l'attractivité des entreprises et soutenir les initiatives créatrices d'activités économiques 	<p>Permettre le maintien et le développement des outils de transformation agro-alimentaire présents sur le territoire</p> <p>Développer les circuits courts alimentaires et valoriser les productions locales</p> <p>Permettre le maintien et organiser le développement des activités sylvicoles</p> <p>Favoriser une exploitation durable des ressources du sous-sol</p> <p>Encourager l'installation d'activités économiques au sein du tissu urbain</p> <p>Maintenir un paysage commercial équilibré, maîtriser le développement des zones commerciales</p> <p>Promouvoir et optimiser les zones d'activités économiques existantes, respecter les objectifs fonciers pour leur développement</p> <p>Rechercher une qualité environnementale des zones d'activités, intégrer l'accessibilité et les mobilités</p>
	<ul style="list-style-type: none"> - Développer un tourisme vert, durable, intégré, à partir des ressources naturelles, patrimoniales, culturelles du territoire 	<p>Soutenir les démarches collectives de labellisation et de projet</p> <p>Valoriser les grands paysages et espaces emblématiques du territoire</p> <p>Permettre la réalisation des grands projets touristiques structurants</p> <p>Poursuivre les actions en faveur de la mise en valeur des espaces de proximité</p> <p>Identifier et valoriser les aménagements d'itinérance douce</p> <p>Accompagner la mutation et le développement d'une offre d'hébergement touristique « d'excellence environnementale »</p>
<p>AXE 5 – BIEN-VIVRE ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser un maillage cohérent de points d'accès et de diffusion des services et produits 	<p>Conforter le maillage des Maisons de Services grâce au label France Services</p> <p>Pérenniser et développer le maillage des Maisons de Santé</p>



5.6.2. Principales caractéristiques et enjeux

ITEMS	PRINCIPALES CARACTERISTIQUES / CONSTATS
<p>EMPLOIS</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Un bassin de vie structuré autour du pôle d’emplois de Saint-flour <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une offre d’emplois importante, supérieure à 10 000 emplois, dont 60% sont concentrés sur le pôle urbain et 21% dans les pôles relais ; Saint-Flour abrite plus de la moitié (51,6%) des emplois de Saint-Flour Communauté ▪ Une dynamique actuelle marquée par une légère baisse du nombre d’emplois (-0,3 % sur 2010-2015 soit -135 emplois) - Une « autonomie » en matière d’emplois (taux de concentration de l’emploi de 99,5) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les principaux « réservoirs » d’emplois (qui comptent davantage d’emplois que d’actifs) sont Saint-Flour (193,1), Coren (148,4), Chaudes-Aigues (150,0), Pierrefort (143,3), Paulhenc (200,0) ... ▪ Une situation exceptionnelle de plein emploi (moins de 5% de chômage) ... mais qui entraîne de grandes difficultés de recrutement pour les employeurs quel que soit le corps de métier - Un poids important de l’économie préentielle (64,4% des emplois), partagée entre le secteur public et le « commerce/services/transports » - Une prédominance des TPE et entreprises unipersonnelles... mais également quelques grands établissements avec des effectifs supérieurs à 100 emplois - Des mobilités domicile-travail internes au territoire très importantes, qui se concentrent à destination de Saint-Flour <ul style="list-style-type: none"> ▪ En 2015, 49,8% des actifs (de 15 ou plus) travaillent dans la commune de résidence et 50,2% travaillent dans une autre commune. Les migrations pendulaires les plus importantes s’effectuent entre Saint-Flour et les communes proches.
<p>FILIERES D’EXCELLENCE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des filières traditionnelles d’excellence présentes sur le territoire de manière historique qui s’organisent autour de plusieurs activités : l’agro-alimentaire/agro-industrielle, la filière bois ainsi que les savoir-faire et métiers de la pierre. <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une filière agro-alimentaire composée de 49 établissements pour 350 emplois avec plusieurs spécificités : la transformation laitière, la viande, la lentille blonde de la Planèze... et qui est également présente dans l’enseignement ; plusieurs projets agroalimentaires, symboles d’un secteur en pleine croissance, sont en cours. ▪ Le bois, une ressource locale à fort potentiel, avec son pôle d’excellence « bois » à Vabres... mais aussi des initiatives portées par Saint-Flour Communauté en matière de réseaux de chaleur bois ▪ Les savoir-faire et les métiers de la pierre, secteur économique identitaire du territoire



<p>MAILLAGE COMMERCIAL ET DE SERVICES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des commerces et services dominés par l'alimentaire, l'hébergement et la restauration ; les commerces et services représentent 61,3 % des établissements de Saint-Flour Communauté - Une offre commerciale et de services structurée autour de 8 pôles : 1 pôle structurant Saint-Flour, 4 pôles de proximité (Neuvéglise-sur-Truyère, Chaudes-Aigues, Pierrefort et Ruynes-en-Margeride) et 3 pôles d'équilibre rural (Valuéjols, Talizat et Saint-Urcize) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Un pôle structurant qui rayonne sur l'ensemble du territoire avec une gamme étoffée de commerces et services des gammes intermédiaire et supérieure, caractéristiques des centres urbains, ... mais un centre-ville traditionnellement commerçant qui voit certains secteurs périliter avec un fort taux de locaux d'activités vacants. ▪ Des pôles relais bien équipés, à dominante alimentaire couvrant les besoins de première nécessité ; l'offre commerciale est complétée par des MSAP et des maisons de santé qui contribuent à la pérennité démographique et économique de ces territoires de vie. ▪ Des communes rurales fortement dépendantes des pôles : les rares commerces et services présents sont des restaurants, des points postaux et quelques multiples ruraux. - Un territoire soumis à l'influence de pôles extérieurs : Murat, Saint-Chély-d'Apcher et Laguiole pour les commerces et services de première nécessité - Aurillac voire Rodez pour les commerces et services de la gamme supérieure, ainsi que Clermont-Ferrand comme en témoigne le contrat de réciprocité signé entre Saint-Flour Communauté et Clermont Auvergne Métropole en juillet 2019 - Des initiatives portées par les collectivités en faveur du maintien de l'offre commerciale, artisanale et de services depuis plusieurs années : FISAC, LEADER et ORT
<p>ESPACES D'ACTIVITES</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des zones d'activités intercommunales localisées principalement dans le pôle urbain et les pôles relais : 10 ZAE recensées qui accueillent aujourd'hui plus de 110 entreprises <ul style="list-style-type: none"> ▪ Une concentration des principales ZAE dans les espaces les mieux desservis (notamment autour de l'A75) avec notamment le parc d'activités du Rozier-Coren, seul espace à vocation économique d'intérêt régional du Département ▪ Une prédominance de ZAE à vocation industrielle/artisanale, en particulier dans les pôles relais (70%) ; des ZAE globalement mises en valeur, marquées par des aménagements urbains plutôt qualitatifs ▪ Une offre foncière actuelle limitée (8,4 ha) et concentrée principalement sur des zones d'activités fragiles (ZAE de Luc d'Ussel et de Chaudes-Aigues) ... mais plusieurs projets d'extension prévus à court et moyen terme sur des zones plus attractives de par leur localisation et leur desserte : ZAE de Saint-Flour (10 + 6 ha), de Pierrefort (2 ha) et de Neuvéglise (2,5 ha). - D'autres espaces d'activités communaux disséminés sur l'ensemble du territoire qui contribuent à maintenir une activité économique notable dans les pôles relais et le secteur rural.



TOURISME

- **Une organisation touristique structurée autour de l'OT intercommunal « Pays de Saint-Flour »**
 - Deux antennes sont installées sur la commune de Saint-Flour ; cinq autres points d'information maillent le territoire communautaire à Chaudes-Aigues, Neuvéglise, Pierrefort, Ruynes-en-Margeride et Saint-Urcize
 - L'OT accueille 55 000 visiteurs par an de 15 nationalités différentes ; la clientèle touristique touchée reste toutefois en grande majorité française (90%).
- **Un territoire structuré autour de 4 pôles touristiques majeurs : le massif Cantalien et sa station 4 saisons de Prat de Bouc, Saint-Flour et ses environs** reconnu pour ses richesses patrimoniales et culturelles, **les gorges de la Truyère**, en cours de labellisation comme Site Classé par l'Etat, **et le plateau de l'Aubrac**, apprécié autant pour ses grands espaces que pour ses activités nordiques
- **Une offre d'activités touristiques et de loisirs très diversifiée :**
 - **Un tourisme vert marqué par une multitude d'activités de pleine nature** : l'itinérance douce (randonnée, VTT), les stations de montagne de Prat de Bouc Haute Planèze et Saint-Urcize (ski alpin et ski nordique), la baignade et les activités nautiques sur la Truyère...
 - **La découverte du patrimoine** : cité médiévale de Saint-Flour labélisée Pays d'Art et d'Histoire, Saint-Urcize (Petite Cité de Caractère), Chaudes-Aigues et le thermalisme, le viaduc de Garabit, les musées, le patrimoine culinaire, le patrimoine naturel exceptionnel...
 - **Les événements culturels et sportifs** : les grands rendez-vous de Saint-Flour Communauté allient traditions et modernité, culture et sport tout au long de l'année
- **Une offre d'hébergement marchand diversifiée et de qualité représentant près de 7 600 lits dont 40,2% en camping, 22,7% en meublés et 18,6% en hôtels**
 - Une offre complétée par les résidences secondaires, fortement présentes sur le territoire (21,5% du parc de logements) ; des propriétaires de résidences secondaires qui sont de réels ambassadeurs du territoire et contribuent à valoriser le bâti traditionnel existant



PRINCIPAUX ENJEUX

- **Le maintien d'un maillage économique pertinent, tant en matière de services publics que de petits commerces et d'équipements, garant de lien social entre le secteur rural, les pôles relais et le pôle urbain**
 - Poursuivre les initiatives portées par les collectivités en faveur du maintien de l'offre commerciale, artisanale et de services : FISAC, ORT notamment
 - Conforter le maillage des maisons de services et maisons de santé afin de garantir les solidarités et liens sociaux propres aux territoires ruraux
- **Le renforcement de l'attractivité économique du territoire en s'appuyant sur :**
 - Des zones d'activités économiques intercommunales de qualité ; il s'agit avant tout de densifier les zones d'activités existantes et de permettre la réalisation de projets de création/extension raisonnés
 - Une offre immobilière répondant aux besoins dans le parcours résidentiel des entreprises
- **Le développement d'une économie locale, créatrice de valeurs ajoutées, en misant sur :**
 - Les filières traditionnelles d'excellence présentes sur le territoire qui s'organisent autour de plusieurs activités : l'agro-alimentaire, la filière bois ainsi que les savoir-faire et métiers de la pierre
 - L'économie circulaire en lien avec la transition énergétique : les énergies renouvelables, la gestion des déchets, l'économie numérique...
- **Le renforcement de l'attractivité touristique du territoire qui constitue un élément moteur de l'économie locale et un levier permettant d'assurer une qualité de vie ; cela passe par :**
 - Conforter la politique touristique mise en place avec l'Office de Tourisme (gouvernance, moyens...)
 - Préserver la dimension patrimoniale du territoire, qu'elle soit naturelle ou culturelle, avec ses sites phares, ses valeurs fortes, son identité...
 - Poursuivre le développement des activités de pleine nature, renouveler l'offre culturelle, soutenir l'agro-tourisme...
 - Renforcer l'offre d'hébergements marchands de qualité : hébergements insolites, accueil de groupe, qualification des campings...

